



Pour diffusion immédiate : 19/04/2023

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE PLUS DE 1,68 MILLION DE DOLLARS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SÉCURISATION DES CENTRES DE SANTÉ GÉNÉSIQUE DE L'ÉTAT DE NEW YORK

Ce financement permettra à 20 réseaux de soins de santé et organisations à but non lucratif d'améliorer la sécurité des patients et du personnel sur 51 sites dans tout l'État

Chaque établissement recevra jusqu'à 50 000 dollars pour garantir un accès sûr aux services

L'État de New York a mis en place ce programme de subventions à la suite de la décision rendue par la Cour suprême des États-Unis en 2022 dans l'affaire *Dobbs v. Jackson Women's Health Organization*

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui l'octroi de plus de 1,68 million de dollars de subventions dans le cadre du programme de sécurisation des centres de santé génésique de l'État de New York, ce qui permettra à 20 réseaux de soins de santé et organisations à but non lucratif d'améliorer la sécurité des patients et du personnel dans les 51 établissements qu'ils gèrent dans tout l'État. Chaque établissement recevra jusqu'à 50 000 dollars pour garantir un accès sûr aux services de santé génésique et d'avortement. L'État de New York a mis en place ce programme de subventions à la suite de la décision rendue par la Cour suprême des États-Unis en 2022 dans l'affaire *Dobbs v. Jackson Women's Health Organization*.

« Les femmes sont en droit de décider d'elles-mêmes de leur corps, sur la base de conseils fiables en matière de soins de santé », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Ces subventions permettront de protéger l'accès à l'avortement et de faire en sorte que les prestataires puissent continuer à fournir des services essentiels aux personnes qui en ont besoin. Alors que les extrémistes dans les tribunaux et dans d'autres États continuent d'attaquer nos droits, l'État de New York se battra inlassablement pour soutenir les prestataires de soins et tous les patients dans le besoin », ajoute-t-elle.

« Nous refusons de revenir en arrière en ce qui concerne les droits génésiques dans l'État de New York », **a déclaré le lieutenant-gouverneur Delgado.** « Grâce à ces subventions, nous pourrons faire en sorte que les réseaux de soins de santé et les

organisations à but non lucratif puissent continuer à fournir des services d'avortement sûrs et accessibles. Notre État restera un havre de paix pour tous ceux qui ont besoin et méritent de bénéficier d'une gamme complète de soins de santé génésique », ajoute-t-il..

Le programme de sécurisation des centres de santé génésique (Securing Reproductive Health Centers Program) est l'une des composantes du plan global de la gouverneure Hochul visant à [préservier, protéger et renforcer les droits génésiques et l'accès à l'avortement](#) au lendemain de l'arrêt *Dobbs*, lequel a supprimé les protections établies par *Roe v. Wade*, qui étaient en vigueur depuis 50 ans. Les fournisseurs publics, à but non lucratif et privés pouvaient solliciter un financement auprès de la Division des services de justice pénale de l'État (DCJS) pour former le personnel de sécurité et pour des projets concernant, entre autres, l'éclairage périmétrique, les systèmes d'alarme, de sonorisation et de verrouillage, les caméras, le blindage des portes, les systèmes de verrouillage et d'autres améliorations du contrôle d'accès, ainsi que les fenêtres et le verre résistants aux chocs. Les 20 bénéficiaires recevront un total de 1 686 786,66 dollars pour renforcer et améliorer le niveau de sécurité dans 51 établissements.

La commissaire de la Division des services de justice pénale, Rossana Rosado, a déclaré : « La Division des services de justice pénale s'engage à faire de l'État de New York un lieu sûr et équitable. Grâce au soutien de la gouverneure Hochul, nous sommes fiers de contribuer à la sécurisation des centres de santé génésique et à la protection des praticiens, du personnel et des personnes en quête de soins. Nous sommes redevables à ces prestataires indispensables qui se retrouvent trop souvent en première ligne de cette lutte nationale qui devrait pourtant appartenir au passé. Je remercie la gouverneure Hochul pour son leadership inébranlable en matière de sécurité publique et des droits des femmes. »

L'État de New York dispose également d'un [site web complet](#) qui constitue un guichet unique d'information sur les droits à l'avortement, les prestataires, les aides et les modes de paiement, et d'un [fonds de soutien aux cliniques d'avortement d'un montant de 25 millions de dollars](#), géré par le Département de la santé de l'État (DOH). L'objectif est de développer les ressources et de garantir l'accès aux patientes souhaitant bénéficier de soins d'avortement dans l'État de New York.

Le commissaire par intérim au Département de la santé, le Dr James McDonald, a déclaré : « Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que l'avortement reste sûr, légal et accessible dans l'État de New York, malgré ce qui s'est passé devant les tribunaux fédéraux. Cet investissement de la gouverneure permettra d'assurer la sécurité des prestataires qui s'efforcent de répondre aux besoins de santé des personnes désireuses de prendre leurs propres décisions en matière de santé génésique et de futur. »

La sénatrice d'État, Liz Krueger, a déclaré : « Les droits des Américains à prendre les décisions les plus personnelles concernant leur propre santé génésique sont plus que jamais menacés, ce qui signifie que ceux d'entre nous qui défendent la liberté et

l'autonomie corporelle des Américains doivent agir sur plusieurs fronts pour préserver ces droits. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir libéré ce financement pour aider à protéger les prestataires, les patients et les familles new-yorkaises de la violation croissante des extrémistes antiavortement. »

La [Division des services de justice pénale](#) fournit un soutien essentiel à toutes les composantes du système de justice pénale de l'État, incluant, entre autres, ce qui suit : la formation des forces de l'ordre et d'autres professionnels de la justice pénale ; la supervision d'un programme d'accréditation des forces de l'ordre ; la garantie du bon fonctionnement des alcootests et des équipements de contrôle de la vitesse utilisés par les forces de l'ordre locales ; la gestion des subventions accordées à la justice pénale ; l'analyse des données sur la criminalité et les programmes à l'échelle de l'État ; le soutien à la recherche ; la supervision des départements de probation des comtés et des programmes de substitution à l'incarcération ; et la coordination de la politique relative à la justice pour les jeunes. Suivez la DCJS sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

[SE DÉSABONNER](#)